

## CONSEIL MUNICIPAL 29 juin 2022

Date de convocation : 22 juin 2022

Lieu de la séance et heure : Salle du Conseil de la Mairie à 19h30

**Présents :** Maire : Pascal PAVILLARD  
Adjoints : Patrick CABAUD  
Conseillers municipaux :  
Chantal GIRARDIN, Laurent LAMY, Frédéric NARDIN (arrivé à 19h50),  
Jean-Noël SAINTOT, Thierry VEGAS

**Absents :** Stéphane DROUVOT

**Absents excusés:** Jérôme NAPPEZ avec procuration à Patrick CABAUD  
Marie-Noëlle PASCAL avec procuration à Pascal PAVILLARD  
Éric BARTHELAT

**Secrétaire :** Chantal GIRARDIN

### Ouverture de la séance :

M. Pascal PAVILLARD, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Chantal GIRARDIN est désignée pour remplir cette fonction.

### Approbation du PV de la dernière séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE le compte rendu de la séance du 25 mai 2022.**

### ONF – Plan de relance – Attribution du marché de reboisement

#### Monsieur le Maire expose,

18 entreprises ont été consultées. Après examen des propositions des candidats et du rapport d'analyse des offres proposé par l'Office National des Forêts concernant les travaux de reboisement du Plan de Relance en forêt communale de SEMONDANS, il est proposé de retenir :

- **Pour le lot 1** : travaux de préparation de la végétation :
  - Entreprise retenue : BUHLER TRAVAUX FORESTIERS
  - Pour un montant de 1 568,00 € HT soit 1 724,80 € TTC
- **Pour le lot 2** : travaux de plantation et dégagement :
  - Entreprise retenue : entreprise BUHLER TRAVAUX FORESTIERS
  - Pour un montant de 8 237,60 HT soit 9 061,36 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de retenir l'entreprise BUHLER TRAVAUX FORESTIERS pour réaliser les travaux des lots 1 et 2,**
- **INFORMERA les candidats non retenus dans les délais réglementaires**
- **DEMANDE à l'Office National des Forêts dans le cadre de sa mission d'Assistant Technique à Donneur d'Ordre d'émettre les ordres de service de démarrage des travaux et les bons de commande relatifs à l'exécution du marché**
- **DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce marché**

## Informations – questions diverses

Suite à une remontée des riverains, l'arbre planté dans la fontaine rue de la Vieille Vie, qui gêne la visibilité sera déplacé cet automne.

La signature de l'achat du terrain ZD 27, aura lieu lundi 4 juillet 2022.

Concernant l'achat d'un terrain rue de la Vieille Vie, Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire qui nous a annoncé que sa proposition n'était plus de 40 000 euros. Le conseil municipal souhaite désormais que sa nouvelle proposition soit écrite et validée par une promesse de vente.

La commune accueille un jeune qui effectue des heures d'intérêt général. Il repeint actuellement la barrière de la mairie.

Les panneaux pour le placard du 1<sup>er</sup> étage sont disponibles chez le fournisseur. Frédéric NARDIN et Monsieur le Maire se chargeront de la mise en place.

Le Maire remercie Jean-Noël SAINTOT et Adrien MORA pour le broyage du terrain de tennis et le chemin de la Vigne en direction de Aibre.

Carrière de Semondans, l'association des opposants a déposé une demande de recours gracieux en Préfecture.

Un représentant du SYDED est venu visiter les nouveaux locaux de la mairie afin de valider la subvention versée à la commune (26 876€)

L'inauguration de la mairie est prévue d'ici la fin de l'année.

Un camion pizzas est présent tous les jeudis place de la Fontaine

Séance levée à 21h30

Le Maire,

Le Secrétaire

Pascal PAVILLARD

Chantal GIRARDIN

